

## INNOVATION ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

### I. INNOVATION

- 1. Adoption d'un plan directeur de la recherche scientifique et technologique fixant les priorités compte tenu notamment des besoins des secteurs de production, précisant les moyens à mettre en œuvre de façon ordonnée, sur la base d'évaluations périodiques à l'effet de limiter la dispersion des efforts, de mettre les compétences des chercheurs tunisiens au service du développement économique et social et d'optimiser le rendement des moyens humains et financiers dont dispose le pays.**

[Document de référence : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique \(avril 2017\)](#)

- 2. Restructuration profonde de l'université, en tant que centre privilégié de la recherche scientifique et technologique, regroupant la majorité des chercheurs sur la base des quatre orientations suivantes :**
  - 1** Renforcement de l'autonomie de l'université sur le plan de la gouvernance, des libertés académiques et de la gestion budgétaire, particulièrement dans les structures de recherche et de formation continue.
  - 1** Institution de prix de la recherche scientifique pour les innovations, brevets, process et labels nouveaux, fruits de partenariats.
  - 1** Allocation de crédits budgétaires à la recherche scientifique et technologiques par les départements sectoriels pour en assurer l'utilisation sur la base des besoins actuels et futurs de l'économie
  - 1** Renforcement des moyens financiers et matériels du Comité National de l'Évaluation des Activités de la Recherche Scientifique (CNEARS)

[Document de référence : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique \(avril 2017\)](#)

3. Etablissement de liens durables et proactifs entre l'université, les différents centres techniques sectoriels et les entreprises en vue du passage d'une économie dominée par les activités à faible valeur ajoutée et à bas salaire à une économie axée, de plus en plus sur des activités à forte valeur ajoutée et à salaire élevé.

Les percées technologiques de la Corée du Sud, de la Finlande et de Singapour sur ce plan méritent d'être prises en considération.

[Document de référence : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique \(avril 2017\)](#)

4. Restructuration de la recherche agricole de manière à refléter les priorités en matière notamment :

- ▮ De développement des variétés culturales adaptées au climat aride, résistantes à la sécheresse, pouvant mieux valoriser l'eau, une ressource de plus en plus rare, de plus en plus coûteuse.
- ▮ De lutte contre la salinisation des périmètres irrigués dont les rendements sont en baisse du fait de la qualité de l'eau mobilisée.
- ▮ De synergie à créer entre les centres de recherche agricole et les structures de vulgarisation pour transférer, dans des délais raisonnables les résultats de la recherche aux exploitants agricoles et pour établir des relations pro-actives entre les différents intervenants

[Document de référence : Débat sur la gestion de la demande en eau \(avril 2018\)](#)

5. Renforcement des programmes de recherche scientifique dédiés à l'olivier, éventuellement dans le cadre du partenariat avec les pays méditerranéens, pour développer des variétés plus productives, consommant moins d'eau et traiter le rejet des « margines » sous-produit de l'extraction d'huile d'olives.

[Document de référence : Débat sur la gestion des sols pour une agriculture durable \(février 2018\)](#)

6. Renforcement du rôle des entreprises publiques, notamment de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, de la STEG, de la SONEDE et de TUNISIE TELECOM, dans le domaine de la recherche technologique à travers notamment :

- ▮ la création de structures au sein de ces entreprises pour assurer la sélection de projets de recherche, leur suivi et leur évaluation ;

- ▮ **L'affectation d'une partie de leur revenu pour la recherche et l'adaptation des technologies de production.**

[Document de référence : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique \(avril 2017\)](#)

- 7. Attraction de l'investissement direct étranger dans le domaine de la recherche technologique en incitant les grands groupes à créer des départements de recherche en Tunisie, tirant profit de l'important potentiel humain disponible et des possibilités de coopération qu'offrent les laboratoires et les centres de recherche relevant des différentes universités.**

La Tunisie dispose d'avantages comparatifs importants pour promouvoir la recherche dans plusieurs secteurs, notamment dans l'agriculture, les TIC, la santé et l'électronique. Il importe de les exploiter de façon optimale et d'en faire des points d'ancrage pour des partenariats et des coopérations mutuellement profitables

[Document de référence : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique \(avril 2017\)](#)

- 8. La nouvelle révolution industrielle change la façon de vivre et de travailler. De nombreux métiers voient leur forme et leur contenu changer, voire disparaissent. La Tunisie doit se préparer à cette importante mutation qui s'amorce sous l'effet des importantes avancées en informatique et en télécommunications et l'émergence des activités novatrices dans les domaines de l'intelligence artificielle, la robotique, les véhicules autonomes, la nanotechnologie et la biotechnologie**

[Documents de référence : Débat sur la valorisation des ressources humaines \(janvier 2017\)](#)

- 9. La focalisation sur la sécurité des réseaux est une démarche payante pour l'optimisation des dépenses publiques en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique. Cela permettra de faire de la Tunisie une plateforme dans la conception et la production de logiciels de protection des applications, des serveurs et des réseaux étant donné les importants enjeux que pose la sécurisation de l'économie numérique.**

[Document de référence : Débat sur la nouvelle révolution industrielle \(mars 2018\)](#)

- 10. Activation de la mise en place du réseau de pôles technologiques dédiés aux secteurs prioritaires à l'effet de « dupliquer » le parc technologique d'EL GHEZALA en tant qu'îlot de rayonnement et de dynamisme créant une synergie entre l'enseignement, la recherche et la production de produits à haut contenu technologique.**

[Document de référence : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique \(avril 2017\)](#)

## **VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 1. Refonte de la politique d'éducation, d'enseignement et de formation sur la base de trois orientations majeures :**

- ▮ Abandon de la logique de l'accumulation des connaissances au profit de celle de l'éveil de l'intelligence, de la qualification et du développement de la capacité à utiliser et à exploiter, à bon escient, l'information aujourd'hui largement disponible.**
- ▮ Préparation de l'école au changement induit par la révolution numérique et la révolution génétique pour éviter d'en subir passivement les conséquences.**
- ▮ Refonte du système d'orientation pour réduire les contraintes entravant le choix des filières répondant mieux aux aspirations des jeunes.**

[Documents de référence : Débat sur la valorisation des ressources humaines \(janvier 2017\)](#)

- 2. Promotion de l'esprit et de la culture de l'innovation auprès des jeunes à travers notamment :**

- ▮ La formation du cadre enseignant adéquat, en mesure de faire émerger les comportements d'innovation auprès des élèves et des étudiants.**
- ▮ L'institution de cours d'initiation à l'initiative technologique dans les lycées et les universités.**

[Documents de référence : Débat sur la valorisation des ressources humaines \(janvier 2017\)](#)

- 3. Institution d'un système périodique d'analyse des performances des universités en matière de formation, à l'instar des universités américaines et australiennes dans le cadre du programme « Graduates Destination Survey » de manière à mieux cerner**

**les insuffisances et adapter les programmes d'enseignement et de formation aux besoins du marché de l'emploi.**

[Documents de référence : Débat sur la valorisation des ressources humaines \(janvier 2017\)](#)

- 4. Renforcement de la capacité de l'élève à exploiter les connaissances, aujourd'hui abondamment disponibles grâce à l'internationalisation de l'information et à forger l'esprit de citoyenneté et de partage des valeurs universelles du Tunisien de demain. Les expériences comparées et les réformes menées par l'Estonie et la Finlande méritent d'être une source d'inspiration.**

[Document de référence ; Etude Partenariat Tunisie - UE \(mars 2017\)](#)

- 5. Renforcement du système de certification des compétences par des organismes indépendants dans le cadre de la politique active d'emplois, concomitamment à la mise en place de modules de formations complémentaires pour soutenir l'effort des jeunes à acquérir les qualifications requises pour améliorer leur employabilité en Tunisie et dans les pays partenaires.**

L'enquête menée par l'IACE en 2016 révèle que les emplois vacants au niveau du secteur privé susceptibles de faire l'objet d'un recrutement immédiat s'élèvent à 145 mille soit près de 24 pourcent du total des chômeurs. Un tiers des besoins concerne les diplômés du supérieur et près de la moitié des besoins se rapporte à une main d'œuvre qualifiée.

[Document de référence ; Etude Partenariat Tunisie - UE \(mars 2017\)](#)

**Mise à jour le 17 aout 2018**